



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020 à 20 H**

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Gilles AUTHIER, Charles-Alexandre ORTONNE, Catherine BARRIERE, Karine BOUDOT, Françoise BRANCIARD, Dominique BRESSOLLE, Catherine BUTET, Jean-Pierre GIRAUD, Marjorie GRIERE-FURTAK, Priscille DU MANOIR

Excusés : Béatrice BOUGAIN (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)
David THOMASSET (a donné pouvoir à Jean-Pierre GIRAUD)
Sylviane AULAS (a donné pouvoir à Marjorie GRIERE-FURTAK)
Julien FELLOTT (a donné pouvoir à Priscille DU MANOIR)
Jean HEIM (a donné pouvoir à Gilles AUTHIER)

Secrétaire de séance : Françoise BRANCIARD

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Ce Conseil municipal est réuni par décret n°2020-812 du 29 juin 2020 pour procéder à la désignation de 3 délégués et de 3 suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020. Dans le département du Rhône, 3711 grands électeurs vont élire 7 sénateurs.

Le bureau électoral, présidé par Monsieur le Maire, Gilles AUTHIER, est composé de 4 scrutatrices qui se sont proposées : Madame Catherine BARRIERE, Catherine BUTET, Priscille DU MANOIR, Marjorie GRIERE FURTAK.

1. Election des délégués à l'élection des sénateurs

Les candidats pour être délégués à l'élection des sénateurs sont les suivants : Monsieur Gilles AUTHIER, Madame Béatrice BOUGAIN, Monsieur Charles-Alexandre ORTONNE, Madame Catherine BUTET, Monsieur Jean-Pierre GIRAUD.

Le résultat du vote est le suivant, pour 15 votants :

- *Monsieur Jean-Pierre GIRAUD : 11 voix*
- *Monsieur Charles-Alexandre ORTONNE : 9 voix*
- *Madame Catherine BUTET : 7 voix*
- *Monsieur Gilles AUTHIER : 7 voix*
- *Madame Béatrice BOUGAIN : 4 voix*

Messieurs Jean Pierre GIRAUD et Charles-Alexandre ORTONNE sont élus en tant que délégués au 1^{er} tour.

Au 2^{ème} tour, le résultat du vote est le suivant, pour 15 votants :

- *Madame Catherine BUTET : 8 voix*
- *Monsieur Gilles AUTHIER : 7 voix*

Madame Catherine BUTET est élue en tant que déléguée au 2^{ème} tour.

2. Election des suppléants à l'élection des sénateurs

Les candidats pour être suppléants à l'élection des sénateurs sont les suivants : Madame Marjorie GRIERE FURTAK, Madame Catherine BARRIERE, Monsieur Dominique BRESSOLLE.

Le résultat du vote est le suivant, pour 15 votants :

- *Madame Marjorie GRIERE FURTAK : 11 voix*
- *Madame Catherine BARRIERE : 8 voix*
- *Monsieur Dominique BRESSOLLE : 8 voix*
- *Monsieur Gilles AUTHIER : 1 voix*

Madame Marjorie GRIERE FURTAK est élue 1^{ère} suppléante, Madame Catherine BARRIERE est élue 2^{ème} suppléante et Monsieur Dominique BRESSOLLE est élu 3^{ème} suppléant au 1^{er} tour.

3. Urbanisme

Monsieur Charles-Alexandre ORTONNE informe les membres du Conseil que la commune a 1 mois pour se prononcer sur la préemption de la vente de la maison de M. et Mme AUCAGNE. Pour ce dossier, la commune décide de ne pas appliquer son droit de préemption.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h